



Actualités nationales

Colloque sur le dialogue méditerranéen de l'Otan

Inscrire le dialogue méditerranéen dans une nouvelle approche géopolitique, économique, socioculturelle et environnementale

M. Hatem Ben Salem, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires européennes, a présidé, hier à Tunis, la clôture des travaux du colloque sur le dialogue méditerranéen de l'Otan, organisé à l'initiative de l'Institut diplomatique pour la formation et les études et de la division de la diplomatie publique de l'Otan.

Dans une allocution, le secrétaire d'Etat a mis l'accent sur l'apport positif de cette rencontre aux relations entre les deux rives de la Méditerranée d'une façon générale et au dialogue méditerranéen de l'Otan en particulier. De ce fait, il est de notre devoir à tous, a-t-il dit, de faire de la centralité des questions sécuritaires un atout pour la paix internationale. • Cela est possible, a-t-il expliqué, avec une Organisation de l'Atlantique nord ouverte aux attentes de son environnement géostratégique et à l'écoute de ses partenaires. Après avoir rappelé l'appel lancé par le Président Zine El Abidine Ben Ali à l'occasion du premier Sommet 5+5, tenu en décembre 2003 à Tunis, en faveur de la poursuite de l'action commune pour renforcer la sécurité, la stabilité et la complémentarité économique, le secrétaire d'Etat a relevé que le dialogue méditerranéen devra ainsi s'inscrire dans une nouvelle approche géopolitique, économique, socioculturelle et environnementale pour élaborer une nouvelle conception de la sécurité mondiale fondée sur l'égalité et le respect des souverainetés étatiques. • De ce fait, il est primordial, a-t-il dit, de donner au dialogue méditerranéen de l'Otan toutes les chances de réussite. Evoquant l'importance d'une perception commune de l'environnement stratégique de la Méditerranée, à travers la consolidation d'un processus de consultation continue sur la base d'une confiance partagée, M. • Hatem Ben Salem a relevé qu'une telle approche pourrait être réalisée à travers la promotion d'un cadre de coopération largement participatif dans tous les domaines d'intérêt commun.